



4^E SESSION

Développer la prévention/promotion de la santé en co-construction avec les usagers

PRIORITÉ PRÉVENTION, PASSONS À L'ACTE !

Mercredi 10 octobre 2018

CNS- B DEVICTOR

Les constats

- Des politiques de promotion de la santé / prévention qui ne contribuent pas à la réduction des inégalités de santé
- Encore trop de messages de prévention qui se révèlent clivants
- Des exemples de plus en plus nombreux de mobilisation individuelle et collective des usagers autour des objectifs de prévention et promotion de la santé
- Une démarche qui demande à être confortée et généralisée

Le développement de la promotion de la santé, un enjeu de démocratie

- La promotion de la santé suppose la participation des personnes aux décisions qui les concernent à titre individuel ou collectif
- L'accompagnement des personnes pour qu'elles gagnent en capacité d'agir, l'empouvoirement, est un véritable enjeu sociétal et de santé publique
- L'empouvoirement passe par l'éducation et/ou la formation. Promouvoir la littératie en santé est une condition pour que chacun, et dès le plus jeune âge, soit en capacité d'agir en faveur de sa santé et de celle de sa communauté (cf. avis CNS 2017).
- Il s'agit de FAIRE AVEC les populations concernées et dans le respect des droits des usagers tant au niveau national que local.
- La participation des usagers, de la conception à l'évaluation des politiques de promotion de la santé et de prévention doit être systématisée.

L'information, l'orientation des usagers sont des éléments de base pour l'empouvoirement

- L'information est au cœur de la reconnaissance et de l'exercice des droits de l'utilisateur du système de santé (rapport CNS 2013).
- Accéder à une information de qualité sur la santé (déterminants, maladies, outils diagnostics ou thérapeutiques, système de santé), disponible et compréhensible est un préalable à la capacité d'agir.
- Le service public d'information en santé (SPIS) est un support essentiel, il doit permettre également aux usagers de développer une capacité à prendre du recul et à évaluer l'offre en santé (prévention, soins, accompagnement)

L'efficacité des politiques de promotion / prévention passe par la participation des personnes et populations concernées

- Construire des messages de prévention et de promotion de la santé avec les usagers en tenant compte de leurs spécificités
- Co concevoir les politiques de santé
- Les mettre en œuvre avec les populations et les personnes concernées
- Donner les moyens aux personnes et populations d'évaluer les politiques